

## Historique

L'Incubateur Midi-Pyrénées trouve son origine dans la loi sur la Recherche et l'Innovation du 12 Juillet 1999 destinée à favoriser la valorisation des travaux issus de la recherche publique par la création d'entreprise. L'Incubateur Midi-Pyrénées a été créé en Septembre 2000 dans le cadre de l'appel à projet du Ministère de la Recherche et de la Technologie Il a été intégré dès cette date dans le Contrat de Plan Etat-Région 2000-2006.

Outre la création du dispositif des incubateurs publics (29 en France), cette loi a mis en place

- Des facilités pour les chercheurs, enseignant chercheurs, ingénieur de recherche... de créer une entreprise sur la base de leur résultat de recherche ou d'apporter leur concours scientifique à une entreprise
- e dispositif des fonds d'amorçage régionaux et nationaux dédiés au financement des jeunes entreprises innovantes.
- le Concours d'entreprises technologiques innovantes qui récompense des porteurs de projet (catégorie émergence) ainsi que créateurs d'entreprise (catégorie création développement).

L'incubateur a été créé en septembre 2000 sous l'impulsion du Ministère de la Recherche et du Conseil Régional Midi-Pyrénées.